

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2020

1-Achat maison au 20 Hent Lokireg : dans la perspective du projet de Runabat et de la redynamisation du centre bourg, le Conseil Municipal a acquis à l'unanimité la maison en vente au 20 hent Lokireg cadastrée C1505 d'une contenance de 1537 m² pour la somme de 60 000 euros majorés des frais notariés. Cette acquisition se fera sur le budget lotissement.

2-Rapport d'activités 2019 du SDEF : Monsieur André NEDELEC a présenté le rapport et a signalé que Mr HAMON, Maire de SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS en était le Vice-Président. Une élue a demandé pourquoi on ne ferait pas le tour de l'éclairage public pour passer en led, il lui a été répondu que cela avait un coût et que les équipements présentaient une certaine fragilité avec l'exemple de Pont-Pren où une fourmilière a investi et endommagé le matériel. Le rapport n'a soulevé aucune remarque particulière.

3- Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité la motion suivante :

APPEL A UN SOUTIEN PUBLIC POUR BRITTANY FERRIES

La compagnie bretonne traverse en effet la crise la plus grave de son histoire ! Frappée de concert par deux crises conjoncturelles, le COVID 19 et un Brexit qui s'annonce « dur », ce fleuron du tourisme breton et normand ne pourra pas cette fois affronter seul la tempête qui s'est abattue sur la France.

Depuis près de 50 ans, la Brittany Ferries fait la fierté de nos territoires. Elle est sa meilleure ambassadrice à l'étranger, par la qualité de ses prestations comme par la haute qualification de ses équipages français. **Chaque année, ce sont plusieurs centaines de millions d'euros de dépensés par les touristes britanniques qui irriguent, grâce à elle, nos territoires.**

Tous les Bretons ont un attachement de cœur à cette entreprise fondée par Alexis Gourvennec et les paysans de Saint Pol de Léon, unis pour désenclaver leur région et lui rendre les clefs maritimes de son développement économique.

Brittany Ferries fait désormais partie de l'histoire de la Bretagne !

Pourtant, avec la crise sanitaire et la quatorzaine britannique, **la Compagnie est au bord du vide et, avec elle, vacille le destin de plus de 10 000 emplois directs et indirects.** Privée de saison touristique 2020, Brittany Ferries affiche une perte de plus de 250 millions d'euros de chiffre d'affaires.

La Région Bretagne et la Région Normandie ont répondu à son appel, à hauteur de 75 millions d'euros. Face à cette situation exceptionnelle, le Gouvernement n'a pas été à la hauteur. Il ne promet qu'une enveloppe d'une trentaine de millions d'euros aux acteurs français du ferry, 5 fois moins qu'attendu par le secteur ! C'est une goutte d'eau face aux 11 milliards du Plan de relance qu'il réserve au secteur ferroviaire ! Ce même plan de relance de 100 milliards d'euros n'accorde d'ailleurs pas un centime au secteur du transport maritime

pourtant essentiel à nos territoires. Le Gouvernement a su en revanche trouver 350 millions d'euros de subventions pour Île-de-France Mobilité, le métro parisien et la RATP n'ayant pas de prix !

Après les efforts consentis par l'entreprise et l'ensemble de ses salariés, en complément des actions des deux Régions, nous souhaitons que l'Etat reconsidère la situation de crise inédite traversée par Brittany Ferries. Il doit apporter un réel soutien financier à la hauteur des besoins nécessaires à la pérennisation de Brittany Ferries.

Nous apportons enfin notre soutien total aux membres du Conseil de surveillance, au Directoire et à l'ensemble des salariés de la Compagnie.

4-Convention avec MORLAIX COMMUNAUTE pour le matériel anti-covid :

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, autorisent le Maire pour la signature de la Convention avec MORLAIX COMMUNAUTE.

Une minute de silence a été observée à l'issue du Conseil Municipal en hommage à la mémoire de Samuel PATY